



Berne, le 11 août 2021

Destinataires :
Gouvernements cantonaux

Deuxième paquet de mesures de soutien pour les transports publics durant la crise du COVID-19: ouverture de la procédure de consultation

Mesdames, Messieurs,

Le 11 août 2021, le Conseil fédéral a chargé le DETEC de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, les associations faîtières de l'économie qui œuvrent au niveau national et les autres milieux intéressés sur le projet d'un deuxième paquet de mesures visant à soutenir les transports publics (TP) durant la crise du COVID-19.

Nous vous invitons à prendre position sur ledit projet. La consultation dure jusqu'au **7 septembre 2021**. Vu l'urgence du dossier, il n'est pas possible de tenir le délai minimal de trois mois tel qu'il est prévu dans la loi (art. 7, al. 3 et 4, de la loi du 18 mars 2005 sur la consultation [LCo]¹). Pour cette même raison, il ne sera pas possible de faire droit aux éventuelles demandes de prolongation de délai.

Le projet et le dossier mis en consultation sont disponibles à l'adresse Internet [Procédures de consultation en cours \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/fr/content/detec/48131/index.html).

Conformément à la loi du 13 décembre 2002 sur l'égalité pour les handicapés², nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi, nous vous saurions gré de nous faire parvenir dans la mesure du possible votre avis sous forme électronique (**prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF**) à l'adresse suivante, dans la limite du délai imparti :

finanzierung@bav.admin.ch

Dans la perspective d'éventuelles questions de notre part, veuillez nous indiquer le nom et les coordonnées de vos interlocuteurs compétents en la matière.

¹ RS 172.061

² RS 151.3



Monsieur Yoann Carnal (yoann.carnal@bav.admin.ch) se tient à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Simonetta Sommaruga